

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIER.

PRIX de L'ABONNEMENT
Un an... 12 fr.
Six mois... 7 fr.
2 fr. en sus, par la poste.
Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Hiver à partir du 25 Décembre 1876.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Tours, Bouray, etc.) and times for various routes.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 11,250 fr., versés par 88 déposants dont 11 nouveaux.

Police correctionnelle.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants:
JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.
— GAUVIN Alexandre-Adolphe, 49 ans, né à Foescy (Cher), journalier, sans domicile fixe; 45 jours de prison et aux dépens, pour vagabondage.

Feuilleton de l'Abcille

DU 17 MARS 1877.

LA PASCALONE

III

Ma famille, une des plus illustres de la Pologne, se trouvait déjà fort appauvrie par suite des luttes nationales, quand la dernière insurrection consuma sa ruine.
Tous nos biens furent confisqués. Mon père, que menaçait un exil en Sibérie, fut incorporé dans l'armée russe comme simple soldat.

ray; 46 fr. d'amende et aux dépens, pour violences et voies de fait.

JUGEMENT PAR DÉFAUT.

— LEVEAU Louis-Félix, 23 ans, carrier à Milly; 45 jours de prison, 46 fr. d'amende et aux dépens, pour ivresse manifeste sur la voie publique à Milly.

Les Commissaires organisateurs du Bal qui sera donné Lundi 2 Avril, au profit des Ouvriers lyonnais, prient les personnes qui auraient l'intention de souscrire, de vouloir bien s'adresser au plus tôt à l'un d'eux.

BOURDEAU Dosithé, conseiller municipal.
DELISLE, id.
PHILIPPE fils, négociant.
GIBAUDAN fils, agent d'assurances.
PERSENT, négociant.

Théâtre d'Étampes.

Soirée du 11 Mars 1877.

MM. BAYARD et VANDENBURGH.
La Gardeuse de dindons, comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. DARTOIS et BIÉVILLE.

Un Mariage à la vapeur, vaudeville en 1 acte par M. Léo.
La représentation donnée par M<sup>lle</sup> Scriwaneck et sa compagnie n'a pas obtenu le résultat pécuniaire qu'on était en droit d'attendre après six semaines de chômage théâtral.

Cependant l'affiche ne laissait rien à désirer: La Gardeuse de dindons, en trois actes, — Le Gamin de Paris, en deux actes, total cinq actes dans lesquels une artiste de premier ordre, connue et appréciée à Étampes, consentait à exhiber son talent. — Le résultat est regrettable de tous points. — Contrairement à ce qui se produit généralement dans les représentations « d'artistes en tournée », les auxiliaires de M<sup>lle</sup> Scriwaneck n'étaient pas sans valeur; satellites de premier ordre, ils gravitaient sans pâlir autour de l'Etoile qui n'a rien perdu de son ancien éclat.

L'indifférence non justifiée du public, nous l'avons

Ces derniers mots, qu'il avait accompagnés d'un sourire, se justifiaient d'eux-mêmes par sa jeunesse. A peine avait-il vingt ans.

Sa franchise, sa loyauté, lui gagnèrent aussitôt toutes mes sympathies. Je n'avais guère connu mon père. On ne me laissa pas le temps de le pleurer. Un traîneau nous attendait. Il m'emporta, roulée dans de chaudes fourrures. C'était en hiver.

Mais le soleil était dans mon cœur. Songez donc! échapper à ce triste dortoir, m'envoler ainsi vers un tout autre avenir, me voir protégée, caressée, aimée par ce beau jeune homme, et qui paraissait si bon. Je me croyais le jouet d'un rêve.

Ce ne fut qu'à Saint-Petersbourg que je me réveillai, dans le palais de la mère d'Alexis. Il s'appelle Alexis.

— Vous savez, lui dit-il, tout ce que nous devons au père de cette enfant... Aidez-moi, ma mère, à lui payer notre dette...

La princesse ne se montra pas moins reconnaissante que son fils. Dès le premier abord, je lui avais plu. Elle me prit en grande amitié. Rien de plus généreux que sa conduite envers moi. J'étais traitée comme l'enfant de la maison. Des maîtres de toute sorte furent chargés de mon éducation. Je fis honneur à leurs enseignements. On me cita comme un petit prodige. En même temps je devenais très-jolie. Oh! je puis bien le dire à présent que je ne suis plus bonne qu'à faire une morte!

Quelle différence alors!... et comme j'étais vive, en-

dit maintes fois, n'a rien d'encourageant pour les artistes sérieux, qui, nous le redoutons, n'osent plus mettre le pied sur une scène inhospitalière.

Le vent souffle d'ailleurs l'indifférence sur notre vallée; cette « fâcheuse » se manifeste en toute occasion: jeudi dernier, la conférence due à la charitable initiative de M. Richou, n'a pas eu un meilleur sort que la représentation qui l'avait précédée. C'est tant pis! pour les pauvres ouvriers lyonnais, mais plus grand tant pis! pour les indifférents qui n'ont pas vu photographier — en l'absence de jour et de soleil, c'est-à-dire à la lumière de magnésium, — la statue de Rablais, « ce bon curé de Meudon, qui a donné de si grandes preuves de dévouement lors de la terrible catastrophe « du chemin de fer de la rive gauche, de Versailles. » (Textuellement recueilli le 15 mars 1877, jour de la conférence.)

Nouvelles et faits divers.

— Par une circulaire en date du 1<sup>er</sup> mars 1877, M. le Préfet de Seine-et-Oise rappelle qu'aux termes de l'article 7 du décret réglementaire du 2 février 1852, la clôture définitive des listes électorales doit être opérée le 31 mars.

Chacune des deux listes, celle des électeurs politiques et la liste des électeurs municipaux, devra être dressée séparément, mais chacune en un seul contexte, par ordre alphabétique et en double exemplaire, dont l'un sera conservé à la Mairie et l'autre transmis, le 1<sup>er</sup> avril sans faute, à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture.

Ces listes seront signées par les trois membres de la commission instituée par l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 7 juillet 1874 et la loi du 30 novembre 1875.

— Le ministre de la guerre s'occupe en ce moment de la formation des cadres d'un nouveau régiment de pontonniers.

Ce régiment, fort de 4500 hommes, portera le n° 2. Son effectif sera réparti entre la France et l'Algérie.

— M. le Ministre de la guerre, apprenant que les déboursés à faire par les officiers de l'armée territoriale pour frais de premier équipement, empêchent un

grand nombre de jeunes gens capables de se présenter pour l'obtention des grades, a mis à l'étude un projet consistant à demander aux Chambres cette première mise. C'est en 1878, ou plus tôt, fin 1877, que la mesure serait soumise au vote de nos représentants.

— Les délais pour les déclarations de pensions et gratifications renouvelables pour les blessés et les veuves de la dernière guerre, expirent le 31 mars courant. Les intéressés doivent adresser immédiatement leurs réclamations à M. le Ministre de la guerre (les veuves au sous-intendant), et en tous cas avant le 31 mars, alors même que leur dossier ne serait pas complet.

— Le Ministre de l'instruction publique a décidé que les congés de Pâques, dans les écoles primaires, commenceront le dimanche 1<sup>er</sup> avril. Les classes seront reprises le lundi 9 avril.

— A propos des projets de loi sur la presse — L'imprimerie et la librairie ont été l'objet, de 1789 à nos jours, de plus de 410,000 ordonnances, lois, sénatus-consultes, circulaires, etc., qui selon MM. Du bois et Jacob, se décomposent de la manière suivante: 3,400 appartiennent à l'Assemblée constituante; 2,078 à l'Assemblée législative; 44,034 à la Convention nationale; 2,640 au Directoire; 3,816 au Gouvernement consulaire; 40,254 à l'Empire; 844 à Louis XVIII, du 1<sup>er</sup> avril 1814 au 9 mai 1815; 318 aux Cent-Jours et au Gouvernement provisoire; 47,812 à Louis XVIII, à partir du 25 juin 1825; 45,000 à Charles X; 28,859 à Louis-Philippe; 40,000 à la République et à l'Empire.

Chacune de nos lois contient en moyenne 40 articles, ce qui donne 4,400,000 dispositions législatives, sans y comprendre les lois, ordonnances, édits, déclarations, etc., antérieurs à 1789 et encore en vigueur, dont le recueil forme deux forts volumes in-8°.

Eh bien! nous le demandons en conscience, quel est le juge ou bien le jurisconsulte qui peut connaître tous ces textes si souvent en contradiction entre eux, et dont certaines dispositions s'appliquent encore aujourd'hui.

Plusieurs d'entre elles sont peut-être d'une incontestable sagesse; mais le mélange d'idées saines et d'idées gothiques dont elles sont empreintes en atténuent singulièrement la puissance. Le danger de ces vieilles ordonnances, qu'on exhume avec tant de peine et de

antre alliance. Il y eut une scène entre eux. Une condition lui fut imposée: l'agrément de son souverain. Une heure plus tard, Alexis se présentait devant l'empereur.

L'empereur Alexandre est le plus juste et le plus généreux des hommes. Il fut touché de l'amour du prince; son mariage avec l'héritière d'un grand nom polonais lui parut concourir à la réconciliation des deux peuples.

Moi, pendant ce temps, j'étais aux genoux de la princesse, lui demandant pardon, offrant de me sacrifier, de disparaître jusqu'à ce qu'il m'eût oubliée!

Il reparut, annonçant que l'empereur signerait un contrat. La princesse n'avait plus qu'à s'incliner. Elle sortit, mais en me jetant un regard dont je devais bientôt me souvenir.

Quelques jours plus tard, nous étions unis; nous partions pour notre voyage de noces. Pendant les six mois qu'il dura, Dieu m'a donné toute ma part de bonheur ici-bas.

Dès le lendemain du retour, une lutte sourde commençait entre ma belle-mère et moi. Elle m'avait aimée cependant!... Peut-être m'aimait-elle encore!... Mais j'avais fait à son orgueil une de ces blessures qui ne se pardonnent pas. Et puis son fils m'aimait trop... Que vous dirai-je?... elle était jalouse!

De là, toutes sortes de tracasseries et d'humiliations, des mots cruels. Je souffrais sans me plaindre, crai-

grand nombre de jeunes gens capables de se présenter pour l'obtention des grades, a mis à l'étude un projet consistant à demander aux Chambres cette première mise. C'est en 1878, ou plus tôt, fin 1877, que la mesure serait soumise au vote de nos représentants.

— Les délais pour les déclarations de pensions et gratifications renouvelables pour les blessés et les veuves de la dernière guerre, expirent le 31 mars courant. Les intéressés doivent adresser immédiatement leurs réclamations à M. le Ministre de la guerre (les veuves au sous-intendant), et en tous cas avant le 31 mars, alors même que leur dossier ne serait pas complet.

— Le Ministre de l'instruction publique a décidé que les congés de Pâques, dans les écoles primaires, commenceront le dimanche 1<sup>er</sup> avril. Les classes seront reprises le lundi 9 avril.

— A propos des projets de loi sur la presse — L'imprimerie et la librairie ont été l'objet, de 1789 à nos jours, de plus de 410,000 ordonnances, lois, sénatus-consultes, circulaires, etc., qui selon MM. Du bois et Jacob, se décomposent de la manière suivante: 3,400 appartiennent à l'Assemblée constituante; 2,078 à l'Assemblée législative; 44,034 à la Convention nationale; 2,640 au Directoire; 3,816 au Gouvernement consulaire; 40,254 à l'Empire; 844 à Louis XVIII, du 1<sup>er</sup> avril 1814 au 9 mai 1815; 318 aux Cent-Jours et au Gouvernement provisoire; 47,812 à Louis XVIII, à partir du 25 juin 1825; 45,000 à Charles X; 28,859 à Louis-Philippe; 40,000 à la République et à l'Empire.

Chacune de nos lois contient en moyenne 40 articles, ce qui donne 4,400,000 dispositions législatives, sans y comprendre les lois, ordonnances, édits, déclarations, etc., antérieurs à 1789 et encore en vigueur, dont le recueil forme deux forts volumes in-8°.

Eh bien! nous le demandons en conscience, quel est le juge ou bien le jurisconsulte qui peut connaître tous ces textes si souvent en contradiction entre eux, et dont certaines dispositions s'appliquent encore aujourd'hui.

Plusieurs d'entre elles sont peut-être d'une incontestable sagesse; mais le mélange d'idées saines et d'idées gothiques dont elles sont empreintes en atténuent singulièrement la puissance. Le danger de ces vieilles ordonnances, qu'on exhume avec tant de peine et de

antre alliance. Il y eut une scène entre eux. Une condition lui fut imposée: l'agrément de son souverain. Une heure plus tard, Alexis se présentait devant l'empereur.

L'empereur Alexandre est le plus juste et le plus généreux des hommes. Il fut touché de l'amour du prince; son mariage avec l'héritière d'un grand nom polonais lui parut concourir à la réconciliation des deux peuples.

Moi, pendant ce temps, j'étais aux genoux de la princesse, lui demandant pardon, offrant de me sacrifier, de disparaître jusqu'à ce qu'il m'eût oubliée!

Il reparut, annonçant que l'empereur signerait un contrat. La princesse n'avait plus qu'à s'incliner. Elle sortit, mais en me jetant un regard dont je devais bientôt me souvenir.

Quelques jours plus tard, nous étions unis; nous partions pour notre voyage de noces. Pendant les six mois qu'il dura, Dieu m'a donné toute ma part de bonheur ici-bas.

Dès le lendemain du retour, une lutte sourde commençait entre ma belle-mère et moi. Elle m'avait aimée cependant!... Peut-être m'aimait-elle encore!... Mais j'avais fait à son orgueil une de ces blessures qui ne se pardonnent pas. Et puis son fils m'aimait trop... Que vous dirai-je?... elle était jalouse!

De là, toutes sortes de tracasseries et d'humiliations, des mots cruels. Je souffrais sans me plaindre, crai-







# GRANDS MAGASINS

DE LA

## PLACE CLICHY

97, 99, 101, rue d'Amsterdam, rue de Saint-Petersbourg, 60, 62, 64

PARIS

Lundi 19 Mars

EXPOSITION GÉNÉRALE

ET

GRANDE MISE EN VENTE

### DES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Les préparatifs de cette Exposition promettent d'offrir des avantages de **BON MARCHÉ** qui seront dignes de la plus grande attention.

Notre magnifique Album illustré avec ses 50 planches sur papier tilleul, actuellement sous presse, sera envoyé à toutes les dames qui en feront la demande.

Envoi franco à partir de 25 fr. dans toute la France, la Belgique, la Hollande et l'Alsace-Lorraine.

## CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE  
CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION  
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois.  
En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.  
Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.  
Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié. 700 fr.  
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.  
Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.  
Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.  
Causes célèbres illustrées, 7 vol. 48 fr.  
Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.  
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.  
BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr.  
L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

### CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtées par Mochelles : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 41 volumes grand format. Prix : 80 fr.  
Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

## SAINT-RAPHAËL

Vin fortifiant, digestif, tonique, reconstituant; goût excellent, plus efficace pour les personnes affaiblies, que les ferrugineux, que les quinas. Prescrit dans les fatigues d'estomac, la chlorose, l'anémie, les convalescences.

Détail chez M. INGRAM, et principales Pharmacies à 3 fr.

## PHTHISIE BRONCHITE RHUME — TOUX

GOUDRON DE GUYOT

(Liquor concentrée et titrée)

2 fr. le flacon.

CAPSULES DE GOUDRON

DE GUYOT

2 fr. 50 le flacon.

UNE INSTRUCTION ACCOMPAGNE CHAQUE FLACON

Nombreuses imitations (\*)

Toute personne désirant employer le véritable produit de l'inventeur, M. Guyot, pharmacien à Paris, devra exiger sur l'étiquette des flacons la signature GUYOT, imprimée EN TROIS COULEURS.

DÉPOT à Étampes dans la plupart des pharmacies.

(\*) Des analyses comparatives ont démontré que la plupart de ces produits diffèrent entre eux par leur composition et la quantité de goudron qu'ils contiennent. M. Guyot ne peut garantir la préparation que des produits qui portent sa signature.

46-44

**HERNIES** La CURE RADICALE de cette infirmité si dangereuse et si gênante est aujourd'hui un fait acquis. Parmi les divers traitements employés pour guérir cette cruelle affection, il n'en est pas de plus simple ni d'aussi efficace que celui de feu M. Pierre Simon, dont l'ouvrage spécial sur les Hernies, recommandé par les docteurs les plus éminents, a été approuvé par l'Académie de médecine et dont la méthode est aujourd'hui en la possession de ses gendres, élèves et successeurs, MM. Bezou et Deschamps, à Saumur (Maine-et-Loire). Une notice contenant la preuve de nombreuses guérisons sera envoyée franco à toute personne en faisant la demande par lettre s'franchise. 24-12

DREYFUS FRÈRES & C<sup>ie</sup>  
DE PARIS

21, BOULEVARD HAUSSMANN,  
Concessionnaires du

## GUANO DU PÉROU

Loi du  
11 Novembre  
1869

## GUANO DISSOUS DU PÉROU

Convention  
du 15 Avril  
1874

DÉPÔTS EN FRANCE  
Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C<sup>ie</sup>.  
Erest, chez M. F. VISCONTI.  
Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et C<sup>ie</sup>.  
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.  
Dunkerque, chez MM. C. BOURDON et C<sup>ie</sup>.  
Havre, chez M. E. FICQUET.  
Landerneau, chez M. E. VISCONTI.  
La Rochelle, MM. D'ORBIGNY et FAUSTIN fils.  
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.  
Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et C<sup>ie</sup>.  
Nantes, chez M. Le BARRÉ.  
Paris, chez MM. A. JAMONT et HUARD.  
St-Nazaire, chez MM. A. JAMONT et HUARD.

Maison spéciale pour produits destinés à l'Agriculture.

**H. & J. DECONINCK** d'Arras et de Dunkerque. Semences de printemps: Orge Chevalier, Avoine canadienne blanche, Avoine tartarienne noire, (Agence d'Halles pour la France et la Belgique); Orge anglais; Avoine jaune de Flandre; Blés de mars; Maïs; Graine de Lin de Riga, etc. Engrais : des mers du Sud et tous importation directe de **NITRATE DE SOUDE** autres Engrais chimiques, dosage garanti sur analyse. Tourteaux de toutes espèces et provenances pour nourriture et pour engrais.

La maison H. & J. DECONINCK a toujours en vente, vers fin septembre de chaque année, environ 40 variétés de blés de semence français et anglais.

## LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS

(7<sup>e</sup> année) Rue de la CHAUSSÉE-D'ANTIN, 18, Paris.

Propriété de la Société Française Financière  
(anonyme) au capital de Trois Millions

Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers.  
Paraît chaque dimanche. — 16 pages de texte.  
Liste des anciens tirages.

Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.

ABONNEMENTS  
Paris et Départements **3 FR. PAR AN**

Abonnement d'essai : 3 mois, 1 fr.

L'ABONNÉ D'UN AN reçoit EN PRIME GRATUITE

Un beau **PORTEFEUILLE FINANCIER**

avec un Traité de Bourse de 200 pages.

Conforme aux exemplaires distribués  
aux abonnés par l'imprimeur soussigné.  
Etampes, le 17 Mars 1877.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN,  
apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.  
Etampes, le 17 Mars 1877.

### Bulletin commercial.

| MARCHÉ d'Etampes.                | PRIX de l'hectol. | MARCHÉ d'Angerville. | PRIX de l'hectol. | MARCHÉ de Chartres. | PRIX de l'hectol. |
|----------------------------------|-------------------|----------------------|-------------------|---------------------|-------------------|
| 10 Mars 1877                     | fr. c.            | 16 Mars 1877.        | fr. c.            | 10 Mars 1877.       | fr. c.            |
| Froment, 1 <sup>re</sup> q. .... | 22 74             | Blé froment .....    | 22 00             | Blé élite .....     | 22 25             |
| Froment, 2 <sup>e</sup> q. ....  | 21 78             | Blé-boulang. ....    | 19 34             | Blé marchand .....  | 21 50             |
| Méteil, 1 <sup>re</sup> q. ....  | 20 20             | Méteil .....         | 17 67             | Blé champart .....  | 20 25             |
| Méteil, 2 <sup>e</sup> q. ....   | 17 55             | Seigle .....         | 13 34             | Méteil moyenn ..... | 19 00             |
| Seigle .....                     | 13 44             | Orge .....           | 13 00             | Méteil .....        | 17 25             |
| Escourgeon .....                 | 13 95             | Escourgeon .....     | 12 67             | Seigle .....        | 14 00             |
| Orge .....                       | 13 80             | Avoine .....         | 9 67              | Orge .....          | 13 50             |
| Avoine .....                     | 11 76             |                      |                   | Avoine .....        | 9 70              |

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 10 au 16 Mars 1877.

| DÉNOMINATION.     | Samedi 10 | Lundi 12 | Mardi 13 | Mercredi 14 | Jeudi 15 | Vendredi 16 |
|-------------------|-----------|----------|----------|-------------|----------|-------------|
| Rente 5 0/0 ..... | 107 15    | 107 00   | 107 60   | 107 65      | 107 80   | 108 10      |
| — 4 1/2 0/0 ..... | 103 00    | 103 00   | 102 78   | 103 00      | 102 50   | 103 50      |
| — 3 0/0 .....     | 73 85     | 73 60    | 73 78    | 74 00       | 74 25    | 73 70       |

Enregistré pour l'annonce n° Folio  
Reçu franc et centimes, décimes compris.  
A Etampes, le 1877.